

Lutte contre les dermatophytes chez les chiens et les chats

Adaptation du Guide de recommandations ESCCAP no. 2
pour la Suisse, août 2016

Préambule

Le contenu de cette publication représente l'adaptation du guide de recommandations européen ESCCAP no. 2, concernant la lutte contre les dermatophytes chez les chiens et les chats. Cette adaptation a été réalisée en collaboration avec ESCCAP Suisse et

- l'Association Suisse pour la Médecine des petits animaux SVK-ASMPA.



Schweizerische Vereinigung für Kleintiermedizin
Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux
Associazione Svizzera per la Medicina dei Piccoli Animali
Swiss Association for Small Animal Medicine

Les auteurs suivants ont participé à la réalisation de cette adaptation suisse du guide de recommandations européen ESCCAP:

- Pr. Dr Peter Deplazes, Dipl. EPVC, Directeur de l'Institut de Parasitologie de la Faculté Vetsuisse de l'Université de Zurich
- Pr. Dr Bruno Gottstein, Directeur de l'Institut de Parasitologie de la Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne
- Dr méd. vét. Claudia Nett, Dipl. ACVD & ECVD (Dermatologie), Présidente de l'Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux SVK-ASMPA, Hünenberg
- PD Dr méd. vét. Manuela Schnyder, Dipl. EVPC, Institut de Parasitologie, Faculté Vetsuisse, Université de Zurich, Présidente d'ESCCAP Suisse
- PD Dr méd. vét. Caroline F. Frey, Dipl. EVPC, Institut de Parasitologie, Faculté Vetsuisse, Université de Berne

Contenu**Préambule**

Introduction	4
1. Facteurs individuels: âge, mode de vie, autres maladies	5
2. Mesures pour l'animal: diagnostic, thérapie et prévention	5
Diagnostic.....	5
Thérapie	9
Prévention	11
3. Désinfection et traitement de l'environnement pour éviter une propagation	12
4. Prévention des dermatophytes zoonotiques	13
5. Formation du personnel des cliniques vétérinaires, des propriétaires d'animaux et de la population	13

Tabelles

Tabelle 1: Caractéristiques des principales espèces de dermatophytes chez les chiens et chats	14
Tabelle 2: Antifongiques systémiques et topiques pour le traitement des dermatophytes chez le chien et le chat	14
Annexe - A propos d'ESCCAP	15

Introduction

Les dermatophytes sont des teignes filamenteux utilisant la kératine comme source de carbone. Ces champignons dont certains sont de vrais parasites, se développent dans la peau et les cheveux et causent des lésions cutanées. Les maladies associées se nomment dermatophytoses. Il s'agit des lésions cutanées infectieuses les plus fréquentes chez le chien et le chat. Déjà plus de 20 espèces de dermatophytes ont été isolées rien que chez ceux-ci. L'importance de chacune de ces espèces varie cependant en fonction de leur prévalence et leur potentiel zoonotique. Les recommandations ci-jointes se basent sur les connaissances scientifiques actuelles.

De nouvelles études sont parfois nécessaires, afin de compléter et concrétiser certaines déclarations. Ainsi, ESCCAP rassemble les études scientifiques en cours et attire l'attention dans ses recommandations sur ces nouvelles questions ouvertes jusqu'à la publication des résultats.

Les agents pathogènes suivants (dans l'ordre décroissant de fréquence) sont significatifs en Suisse (tablette 1):

- *Microsporium canis*
- *Trichophyton mentagrophytes*
- *Microsporium gypseum*
- *Microsporium persicolor*

Indication: *T. mentagrophytes* est le principal agent pathogène chez les petits animaux de compagnie tel que les cochons d'Inde ou les rats. *M. canis* peut toutefois également infecter ces espèces.

Cette recommandation a pour objectif de donner un aperçu actuel sur les champignons kératinophiles. Des recommandations concrètes sur le traitement et les mesures seront fournies. Il s'agit ici de recommandations explicites pour la lutte des dermatophytes. D'autres mesures, remèdes et produits désinfectant sont applicables pour la lutte contre d'autres champignons cutanés et mycoses.

1 Facteurs individuels: âge, mode de vie, autres maladies

Le développement d'une dermatophytose est influencé par une multitude de facteurs. Certains de ces facteurs peuvent rendre nécessaire un suivi et/ou un traitement intensif, pendant que d'autres nécessitent une approche moins intensive. Les aspects suivants doivent être pris en considération lors de la réalisation des plans de mesures:

L'animal

- Un risque plus élevé existe chez les jeunes animaux et chez les patients immunodéficients.
- Une transmission de dermatophytes d'une chienne ou d'une chatte allaitante à sa progéniture est possible.
- Toutes les races de chiens et chats sont sensibles à une infection. Une prédisposition pour les dermatophytoses a tout de fois été prouvée chez les persans.
- Il y a des indications qui suggèrent des prédispositions familiales chez le chat.
- Certains ectoparasites (puces, tiques, acariens) ou des démangeaisons dues à une infection secondaire peuvent causer des microtraumatismes pouvant prédisposer une dermatophytose chez le chien et le chat.
- Toute maladie affaiblissant le corps peut favoriser une infection de dermatophytes chez le chien et le

chat. Les maladies dites primaires devraient être vérifiées systématiquement et si possible traitées. Une thérapie antimycotique spécifique devrait également être effectuée.

Environnement

- Un climat chaud et humide favorise la dermatophytose.
- Un risque accru de dermatophytoses existe dans les élevages ou les refuges d'animaux, chez les animaux errants, les chiens de chasse et les chats sauvages ainsi que chez les animaux vivant avec d'autres congénères ou d'autres animaux.

Voyages/Transport

- Un risque accru de maladies dues aux dermatophytes est également présent chez les animaux participant à des expositions ou des concours.
- Les principales espèces de dermatophytes (*Microsporum canis*, *M. gypseum*, *M. persicolor* et *Trichophyton mentagrophytes*) sont présentes dans tous les pays d'Europe. La prévalence de dermatophytoses est néanmoins plus élevée dans les pays à grandes populations de chiens et chats sauvages.

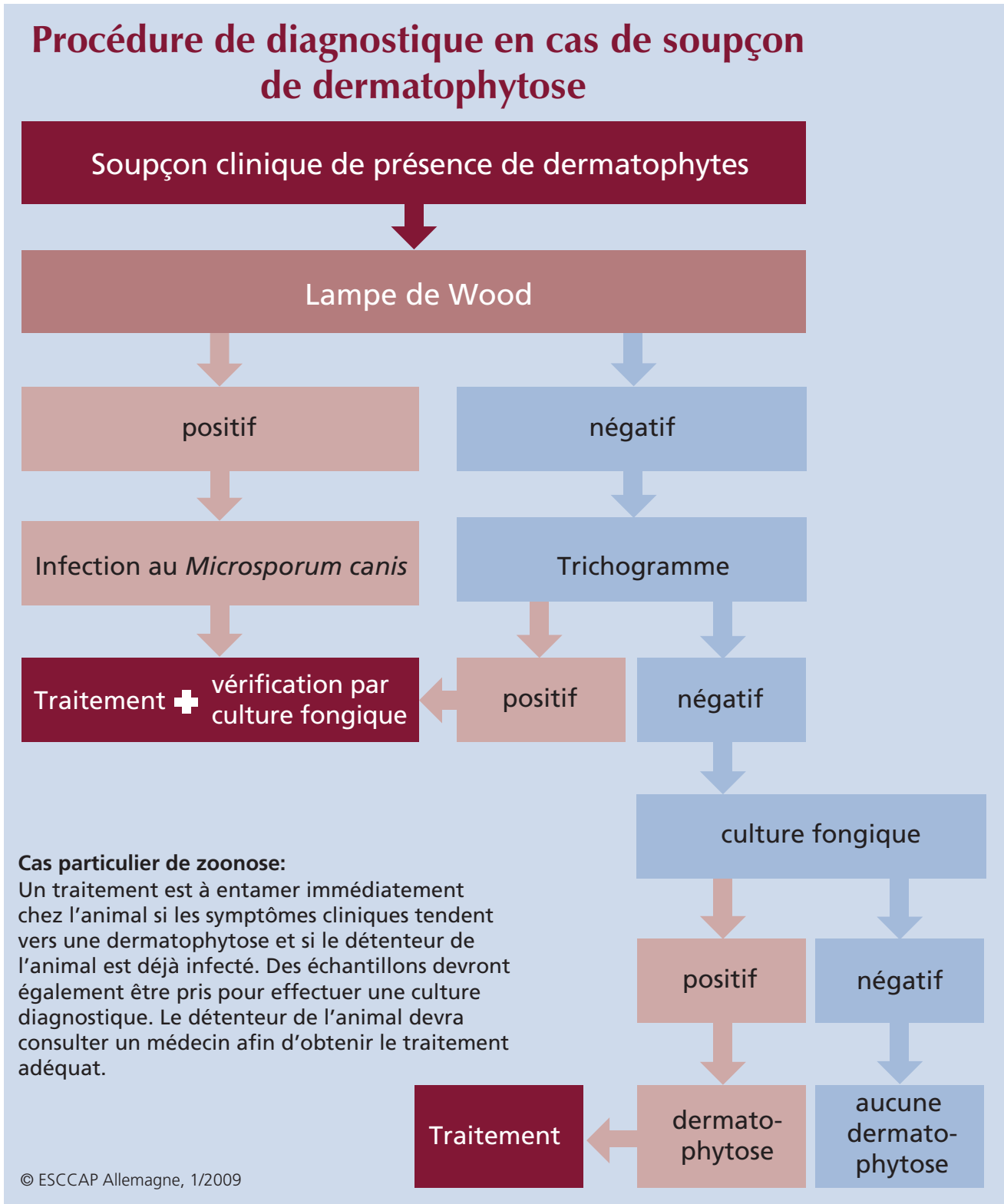
2 Mesures pour l'animal: diagnostic, thérapie et prévention

Diagnostic

Les dermatophytes envahissent les follicules pileux et la couche cornée de l'épiderme. La maladie se présente généralement en alopecie formant des tâches au niveau de la tête, des oreilles ou des pattes avant.

En règle générale, aucune démangeaison n'est observée. Chez certains animaux (surtout les chats adultes) une démangeaison de faible intensité peut être observée. Dans de rares cas, les manifestations cliniques se présentent sous forme de folliculite, dermatite miliaire féline, acné féline, changement

semblable à un pemphigus et pseudo-mycétome. Il convient d'inclure la dermatophytose dans le diagnostic différentiel de toutes maladies primaires de la peau sans prurit. Une clarification systémique et diagnostique est nécessaire dans ce cas. Le plus fiable est une combinaison de différents tests (Graphique 1).



Graphique 1: Procédure diagnostique en cas de soupçon de dermatophytose

Lampe de Wood

La recherche du pelage avec une lampe à ultraviolets (lampe de Wood) est une bonne méthode de dépistage des dermatophytoses. Les poils infestés par le *M. canis* montrent une fluorescence vert-jaune sous la lumière ultraviolette en raison des métabolites de tryptophane. Ceux-ci n'apparaissent cependant que dans environ 50% des cas d'infections au *M. canis*. Aucune fluorescence n'est à observer en cas d'infection par les autres espèces significatives de dermatophytes (*T. mentagrophytes*, *M. persicolor* ou *M. gypseum*). De même des effets mécaniques tels que l'utilisation de shampoings peuvent engendrer une élimination des particules fluorescentes. Pour ces raisons, un résultat négatif n'exclut pas une dermatophytose. A l'inverse, un résultat positif, soit une fluorescence des follicules pileux, prouve la présence d'une dermatophytose. Chaque résultat positif devrait être confirmé par une culture fongique.

Trichogramme/examen au microscope

Une autre méthode de diagnostic est constituée de l'examen des poils au microscope. La prise de l'échantillon ainsi que l'expérience de l'examineur déterminent la sensibilité du procédé. Cependant, malgré une bonne prise d'échantillon et une bonne analyse un trichogramme peut s'avérer négatif bien qu'une dermatophytose soit présente. Ici aussi, seul un résultat positif est significatif.

Culture

La culture fongique reste le procédé de référence pour prouver la dermatophytose. La prise d'échantillon peut s'effectuer par des raclages cutanés, une épilation (sous la lampe de Wood) ou, dans le cas d'infections asymptomatiques ou pour le suivi de thérapie, par un brossage du pelage à l'aide d'une brosse à dents ou un petit morceau de tapis. L'obtention d'un résultat significatif d'une culture peut cependant durer de 1 à 3 semaines.

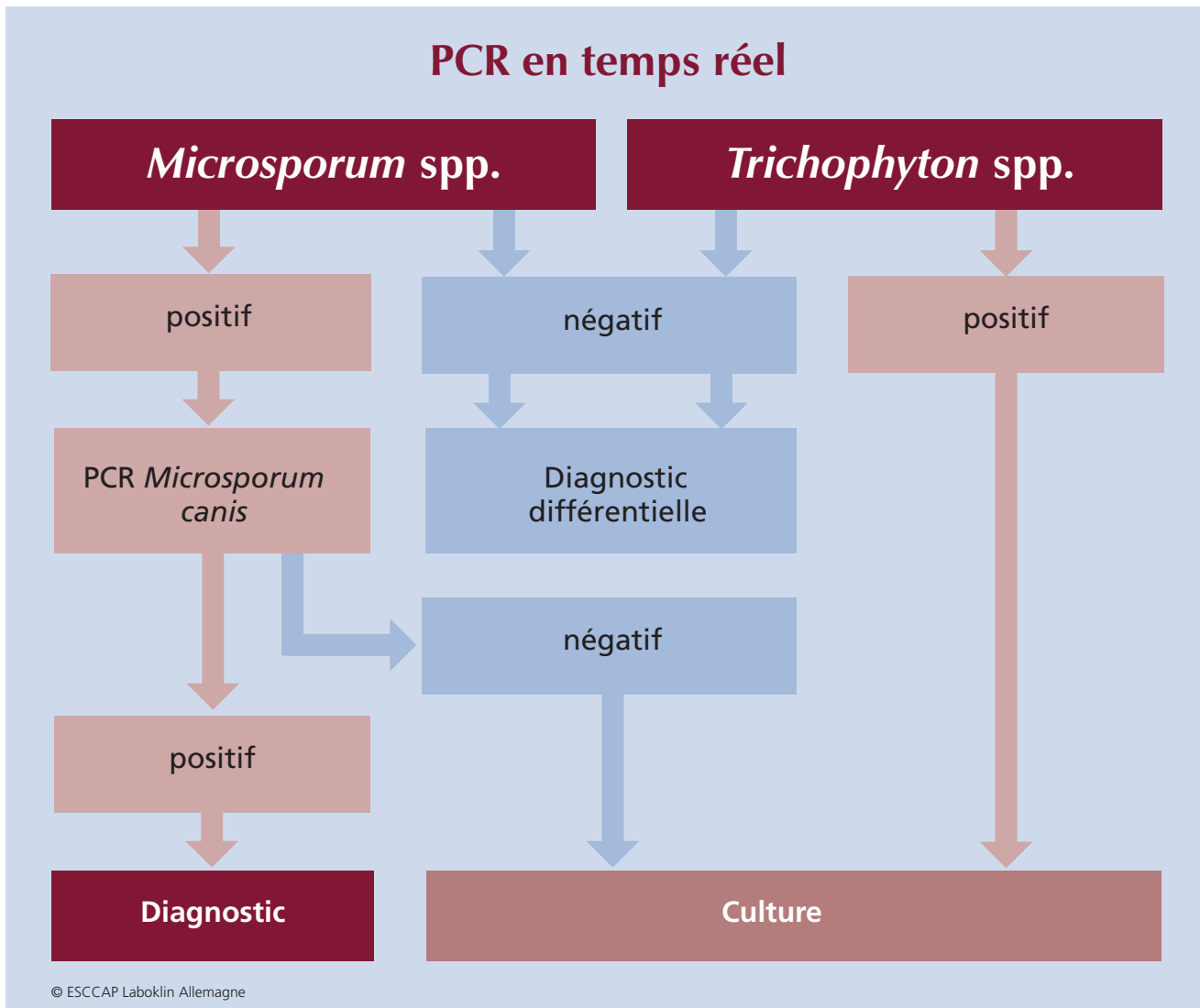
PCR en temps réel

Depuis quelques temps, une PCR (réaction en chaîne par polymérase) en temps réel est disponible pour des analyses biologiques moléculaires permettant la détection des principales infections fongiques. Des poils épilés ou un raclage cutané au bord des lésions peuvent être utilisés comme matériel de recherche. Des poils collectés à l'aide d'une brosse à dents peuvent également être envoyés pour analyse. Une griffe avec un grattage de l'ongle seront envoyés pour une détection d'onychomycose.

Les avantages de la PCR en temps réel sont la rapidité de cette méthode (résultats obtenus en quelques jours) en opposition à la culture fongique ainsi que sa robustesse. La PCR est en effet insensible aux contaminations par moisissure à l'inverse de la culture, ce qui procure un résultat fiable.

La PCR est plus sensible que la culture de par le fait que des animaux contaminés mais asymptomatiques peuvent être plus facilement identifiés que des animaux latents. Ceci est d'une importance particulière pour l'identification ou l'exclusion d'animaux représentant une source potentielle de contamination pour son détenteur ainsi que pour le contrôle du troupeau.

La PCR en temps réel fait une différenciation entre les espèces de *Microsporum* et celle de *Trichophyton*. Les espèces suivantes seront différenciées dans un prochain test: *Microsporum canis*, les *Trichophyton* spec. pathogènes (*Trichophyton mentagrophytes*, *Trichophyton erinacei*, *Trichophyton tonsurans*, *Trichophyton equinum*, *Trichophyton verrucosum*, *Trichophyton rubrum*), *Microsporum gypseum* et les *Trichophyton* spec. géophiles (*Trichophyton terrestre*, *Trichophyton phaseoliforme*, *Trichophyton ajelloi*). Dans le cas d'un résultat positif à une espèce de *Trichophyton* pathogène, une culture fongique est nécessaire pour une différenciation. Le même principe s'applique dans le cas d'un test préliminaire positif et d'un test postérieur négatif.



Graphique 2: PCR en temps réel

Biopsie

Un examen histologique d'une biopsie peut être effectué si une clarification rapide est nécessaire ou si le propriétaire le souhaite. Un résultat positif à cet examen est significatif et est disponible en seulement quelques jours. Toutefois, seul 90% des dermatophytoses peuvent être diagnostiquées à l'aide de colorations spéciales.

Cas particulier: zoonose

Un traitement est à entamer immédiatement chez l'animal si les symptômes cliniques tendent vers une dermatophytose et si le détenteur de l'animal est déjà infecté. Des échantillons devront être pris pour effectuer une culture diagnostique. Le détenteur de l'animal devra également aller voir un médecin.

Manuel de diagnostic ESCCAP

Dans un manuel de diagnostic séparé, ESCCAP explique clairement le prélèvement et l'analyse exacte des échantillons par les cabinets vétérinaires: étape par étape sous forme de texte et d'images. Ce manuel de diagnostic sera à la disposition des vétérinaires sur www.escap.ch.

Thérapie

Dans de nombreux cas, le système immunitaire de l'animal suffit pour empêcher la propagation des lésions cutanées. Pour cette raison, la dermatophytose est considérée comme une maladie auto-limitante. Néanmoins un traitement antimycotique approprié doit être entrepris pour:

- réduire la durée de la maladie et
- prévenir la propagation de matériel infectieux dans l'environnement et la transmission à d'autres animaux et ainsi qu'à l'être humain.

Le matériel infectieux se constitue de petits postiches contenant des spores fongiques (arthroconidie).

Ce matériel se propage facilement. Les spores de *M. canis* peuvent dans des conditions optimales survivre dans l'environnement pendant plus de 18 mois. Les animaux infectés (avec ou sans symptômes cliniques) ainsi qu'un environnement contaminé exposent d'autres animaux et les propriétaires aux dermatophytoses pendant une longue période pouvant conduire à une infection ou à une récurrence.

La procédure thérapeutique comprend les mesures suivantes (Graphique 2):

- Combinaison d'un traitement systémique et topique. Le traitement systémique combat l'infection, pendant que le traitement topique antimycotique sert à réduire le risque de transmission et une contamination environnante. Des mesures d'hygiène sont indispensables, en particulier la décontamination et la désinfection de l'environnement (voir section 3). La séparation des animaux infectés de ceux non infectés est également prescrite.
- Le traitement systémique s'effectue par une administration orale de l'antifongique adéquat.
- Le traitement topique avec des médicaments appropriés (tablette 2) s'effectue sur l'ensemble du corps et ne se limite pas au seul traitement des zones cliniquement atteintes. Il doit être appliqué pendant la période de traitement au moins 2 fois par semaine.

La tonte du pelage, en particulier chez les animaux fortement infectés et les chats à poils longs ainsi que dans les ménages ayant plusieurs chats, peut favoriser le succès du traitement topique. La tonte facilite l'application locale d'antifongiques et la pénétration de l'agent actif.

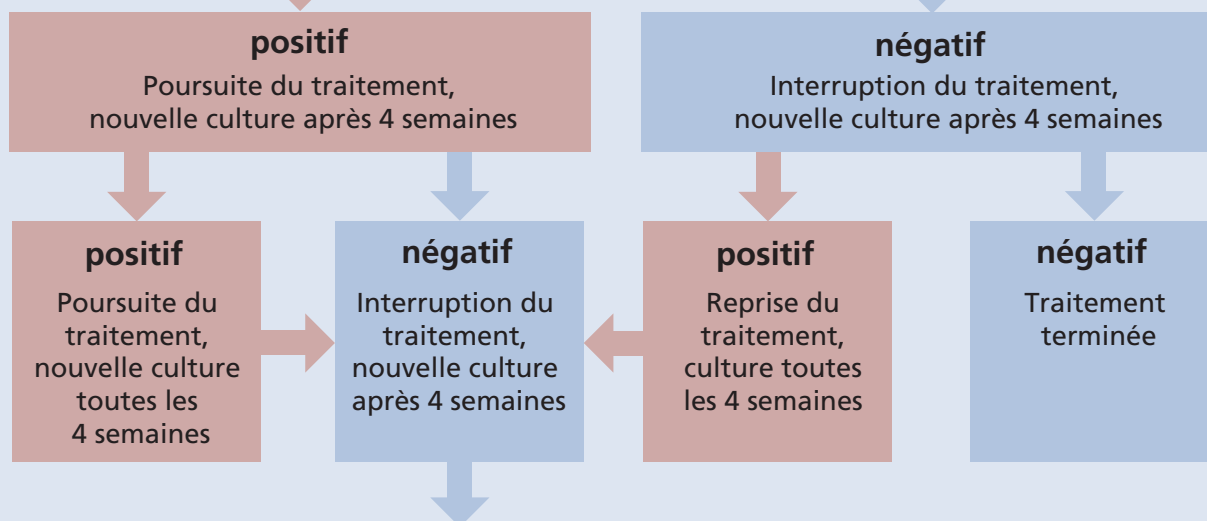
La tonte doit s'effectuer de manière soigneuse dans une pièce facile à désinfecter. Chez le chat, une sédation peut être nécessaire.

- Le traitement doit être effectué jusqu'à ce qu'un succès soit assuré. La durée du traitement est d'au moins 6 à 8 semaines. Afin de s'assurer de la réussite de la thérapie, une culture doit être effectuée après généralement 4 semaines (voir plus tôt en cas de guérison clinique). Les résultats de cette culture seront disponibles 3 à 4 semaines plus tard.
- En cas de résultat négatif après la première analyse, le traitement peut être interrompu. En cas de résultat positif, il doit être poursuivi. Au bout de 4 semaines un deuxième contrôle sera effectué.
- Aucune mesure ne sera plus nécessaire une fois que deux résultats sont négatifs dans un intervalle de 4 semaines. Dans les élevages ou les refuges ainsi qu'en cas de récurrences multiples, un troisième résultat négatif peut s'avérer nécessaire comme critère d'évaluation du traitement.
- La vaccination thérapeutique : Des vaccins contre les dermatophytes pour les chiens et chats sont disponibles en Suisse. Ils ne protègent cependant ni contre l'infection, ni contre la maladie. Toutefois, une dose infectante plus élevée est nécessaire chez un animal vacciné pour engendrer une infection ou la maladie. La vaccination entraîne également des symptômes moins sévères. A la demande du détenteur de l'animal, une vaccination peut être faite pour améliorer le traitement (une diminution plus rapide des symptômes) ou dans des endroits à haut risques (par exemple les élevages ou les refuges).

Procédure thérapeutique contre les dermatophytoses

Traitement topique et systémique de l'animal, quarantaine et désinfection de l'environnement pendant 4 semaines

Diagnostic au travers d'une culture après 4 semaines, dans l'attente des résultats (3 à 4 semaines) poursuivre les dispositions citées plus haut



© ESCCAP Allemagne, 1/2009

Graphique 3: Procédure thérapeutique contre les dermatophytoses.

En cas d'absence significative de succès thérapeutique, les réflexions suivantes doivent être posées:

- Le propriétaire n'exécute pas correctement le traitement.
- Une maladie affaiblit le système immunitaire de l'animal.
- L'animal est plus sensible à une dermatophytose en raison d'une prédisposition génétique.

Bien que la présence de souches résistantes de dermatophytes soit encore et toujours suspectée, une résistance de celles-ci aux produits antifongiques n'apparaît que dans de rares cas. Il est donc peu probable qu'un échec thérapeutique soit causé par une résistance.

Toutes les espèces de dermatophytes réagissent de manières similaires aux produits antifongiques disponibles sur le marché. La connaissance exacte de l'espèce n'est pas nécessaire pour la sélection de la substance active. L'identification du dermatophyte est néanmoins nécessaire pour l'exclusion d'espèces non-pathogènes, pour l'application du vaccin approprié, pour une meilleure compréhension de l'épidémiologie de l'infection ainsi que pour éviter une récurrence.

Prévention

Le risque d'infection de dermatophytes est le plus élevé chez les chiots et chatons ainsi que chez les animaux âgés et fragilisés. Cependant une infection ne dépend pas strictement de l'âge et de l'état de santé de l'animal et peut apparaître à tout moment. Pour cette raison, il est recommandé de protéger tous les chiens et chats par des mesures adéquates.

Le principal risque de contamination réside dans le contact avec un animal ou un environnement infecté. Le meilleur moyen d'empêcher une infection est donc d'empêcher un tel contact. Une telle stratégie de prévention est facile mais pas toujours applicable étant donné que pas tous les animaux infectés présentent des symptômes. On constate très souvent des porteurs dans les populations félines ne montrant aucun symptôme. Chez de tels animaux, il s'agit tout simplement de porteurs mécaniques ou bien d'animaux infectés dont les symptômes ne se manifesteront que dans les jours ou semaines à venir.

Dans les lieux où le risque d'infection est élevé (par exemple dans les élevages, pensions ou refuges), une désinfection hebdomadaire (voir point III) est vivement recommandée indépendamment de la présence de cas cliniques.

Si un animal a été potentiellement exposé, par exemple pendant une exposition, un séjour en pension ou dans un refuge, il devrait être traité une fois topiquement avant de rejoindre son habitat ou son élevage et d'être en contact avec des êtres humains ou autres animaux qu'il pourrait infecter. De même, une désinfection des objets ayant été en contact avec l'animal tel que la caisse de transport, des couvertures, des colliers, etc. devrait être effectuée (voir point III). Pour une protection prophylactique de l'animal, un traitement antifongique peut

être recommandé; une application orale est par contre inappropriée. Des études chez l'être humain ont montré qu'une application orale de griséofulvine n'avait par exemple aucun effet prophylactique.

L'introduction d'un animal infecté dans un élevage ou un refuge représente pour celui-ci le plus gros risque d'infection. Pour cette raison, une recherche de dermatophytes devrait toujours être effectuée. Dans l'attente du résultat ou jusqu'à la fin d'un traitement, l'animal devrait rester en quarantaine.

Un animal sans symptôme clinique ayant un résultat positif aux analyses de laboratoire doit être considéré comme porteur de la maladie. Les porteurs devraient être traités topiquement à l'aide d'antifongiques jusqu'à l'obtention de résultats négatifs. Une intégration de l'exploitation sera possible une fois deux résultats négatifs obtenus en l'espace de 4 semaines.

Actuellement la recherche de nouveaux vaccins prophylactiques contre les dermatophytes est en cours. En Suisse, deux substances sont autorisées pour les chiens et chats. Elles contiennent les formes inactives de *M. canis* seul ou en combinaison avec *M. gypseum* et les divers *Trichophyton* spp. La vaccination ne protège cependant ni contre l'infection ni contre la maladie. Toutefois, une dose infectante plus élevée est nécessaire chez un animal vacciné pour engendrer une infection ou la maladie. La vaccination entraîne également des symptômes moins sévères. A la demande du détenteur de l'animal, une vaccination peut être faite pour améliorer le traitement (une diminution plus rapide des symptômes) ou dans des endroits à haut risques (par exemple les élevages ou les refuges).

3 Désinfection et traitement de l'environnement pour éviter une propagation

Les dermatophytes se propagent à travers de spores microscopiques. Le matériel infectieux se compose de petites particules capillaires contenant des spores fongiques (arthroconidie). Ce matériel se propage facilement et les spores peuvent, sous de bonnes conditions, survivre plusieurs années dans l'atmosphère. Ces spores présentes dans l'environnement augmentent le risque d'exposition, de réinfection et la durée du traitement des animaux infectés.

Pour cette raison, la durée totale d'un traitement devrait prendre en compte une désinfection hebdomadaire conséquente du milieu dans lequel vit l'animal. Un nettoyage minutieux à l'aide de désinfectants appropriés est décisif. Les spores et les poils contaminés peuvent être éliminés à l'aide d'un aspirateur.

Les endroits fréquentés par l'animal tels que sa place de repos, les meubles avec lesquels il entre en contact, les caisses de transport, les sols et la voiture doivent être désinfectés. Ses objets tels que brosses, peignes, colliers, laisses et jouets devront également être traités. La désinfection s'effectue par des lavages à l'aide de produits désinfectants adéquats.

Le produit de prédilection pour une désinfection est la javel (hypochlorite de sodium, acides hypochloreux). La javel détruit la membrane cellulaire et dénature les protéines. Elle

agit rapidement (en moins de 2 minutes), est bon marché et inoffensive. Une fois en contact avec de l'eau, de l'oxygène ou de sel, la javel se dégrade. En grande concentration, elle peut irriter les muqueuses et les voies respiratoires. La javel d'usage est disponible en concentré (environ 5% NaOCl) dans les drogueries et les supermarchés. Dans les pharmacies, une solution jusqu'à 12% peut être trouvée. L'hypochlorite de sodium est avec une concentration de 1:2'600 également fongicide après seulement 5 minutes d'application. La javel est en plus le seul désinfectant longue durée. Même après 24 heures, les spores présentes sur des surfaces traitées et séchées seront détruites. Ceci représente un grand avantage en particulier dans les élevages et les refuges.

Avant une application, il faudrait néanmoins contrôler que le produit est adapté pour les objets, matériaux et surfaces à désinfecter. L'éniconazole (voir table 2) peut être utilisé comme alternative pour désinfecter des objets ou des petites surfaces dans le cas où la javel n'est pas adaptée. Le temps d'action recommandé de l'éniconazole est de 20 à 30 minutes sur les surfaces plates et de 2 à 3 heures sur les surfaces absorbantes (pour une préparation à environ 30°C et une application à température ambiante). L'utilisation à grande échelle ou l'application de vaporisateur d'éniconazole (Fogger), utilisée dans d'autres pays européens, est déconseillée.

4 Prévention des dermatophytes zoonotiques

Les principales mesures préventives que devraient effectuer les propriétaires sont:

- une bonne hygiène personnelle
- lutte contre les infections de dermatophytes chez l'animal
- prévention de l'infection en évitant les situations à risque d'infection de l'animal
- minimiser l'exposition des enfants / personnes aux environnements potentiellement contaminés ou aux animaux infectés.

Les personnes étant en contact avec des animaux infectés devraient être informés sur les dangers encourus, en particulier en ce qui concerne les personnes à risques tels que:

- les personnes immunodéficientes comme les femmes enceintes, les personnes âgées, les patients atteints du sida ou en cours de chimiothérapie, des personnes ayant subi une transplantation ou en traitement d'une maladie auto-immune
- les personnes dont les circonstances / comportements peuvent conduire à un risque accru d'infection, tels que les bébés et les enfants en bas âge, les handicapés mentaux ou les personnes à risques de par leur métier.

5 Formation du personnel des cliniques vétérinaires, des propriétaires d'animaux et de la population

Les recommandations et les informations sur la lutte contre les dermatophytes chez les chiens et les chats devraient être communiquées et appliquées de manière compréhensible et homogène. Avec l'aide du matériel d'information actuel et à travers différents types de médias, les personnes non seulement du milieu médical (vétérinaire), mais également les propriétaires d'animaux et la collectivité en général, devraient être rendus attentifs et sensibilisés aux infections parasitaires par les dermatophytes et aux risques de zoonoses, y compris aux manifestations cliniques chez l'homme, en particulier chez les enfants.

Une collaboration étroite entre les associations, les vétérinaires et les médecins devrait être entreprise et favorisée et les avantages d'une telle collaboration dans la lutte des zoonoses mis en évidence.

Les propriétaires d'animaux devraient être informés des risques potentiels pour la santé causés par les dermatophytes. Les moyens d'éviter ces risques doivent être démontrés et appliqués. Cela ne concerne pas uniquement les risques auxquels sont exposés leurs propres animaux, mais également les membres de leur famille et d'autres êtres humains se trouvant dans le rayon d'action de l'animal. Du matériel d'information et des sites internet sérieux représentent ainsi des aides précieuses.

Une détention responsable des chiens et des chats peut contribuer de manière décisive à favoriser l'acceptation durable des chiens et des chats en tant que compagnon de l'homme. Des informations complémentaires et du matériel sont à disposition sur le site web: www.esccap.ch.

Table 1: Caractéristiques des principales espèces de dermatophytes chez les chiens et chats

Dermatophyte	Hôtes principaux	Source de contamination	Agent de zoonose	Propagation
<i>Microsporium canis</i>	Chiens, chats et nombreux autres mammifères (êtres humains inclus)	Généralement les chats	Oui	Ubiquitaire
<i>Microsporium gypseum</i>	Chiens, chevaux	Le sol (dermatophyte géophile)	Oui (mais très rare)	Ubiquitaire
<i>Microsporium persicolor</i>	Petits mammifères sauvages (taupe et campagnol), chiens et chats	Petits rongeurs	Oui (mais très rare)	Principalement au sud de l'Europe, sporadique dans le nord de l'Europe
<i>Trichophyton mentagrophytes</i>	Petits rongeurs (lapins, cochons d'Inde, rats), chiens	Petits rongeurs (lapins, cochons d'Inde, rats), chiens	Oui	Principalement en Europe centrale et dans le nord de l'Europe

Table 2: Antifongiques systémiques et topiques pour le traitement des dermatophytoses chez le chien et le chat

Animal	Médicament systémique de premier choix/posologie	Médicament topique de premier choix/posologie
Chat	Itraconazole 5mg/kg quotidiennement pendant une semaine suivi d'une semaine sans traitement. Puis alternances jusqu'à la fin du traitement	Eniconazole modifié Solution 0,2% tous les 3-4 jours
Chien	Itraconazole modifié 5mg/kg quotidiennement pendant une semaine suivi d'une semaine sans traitement. Puis alternances jusqu'à la fin du traitement	Eniconazole Solution 0,2% tous les 3-4 jours
Petits animaux de compagnie comme les cochons d'Inde et lapins	Itraconazole modifié 5mg/kg quotidiennement pendant une semaine suivi d'une semaine sans traitement. Puis alternances jusqu'à la fin du traitement	Eniconazole modifié Solution 0,2% tous les 3-4 jours
Alternative en cas d'intolérance	Griséofulvine modifiée (Attention : contre indiqué chez les animaux en gestation) 50mg/kg quotidiennement ou Terbinafine modifié issu de médecine humaine 30mg/kg quotidiennement	Miconazole modifié Shampooing 0,2% 2 fois par semaine

Les substances actives énumérées dans la table 2 se trouvent également en forme combinées dans le commerce. Ces préparations sont autorisées pour le traitement des dermatophytes. Toutefois, les substances actives supplémentaires contenues dans ces combinaisons n'ont montré aucune pertinence pour la thérapie antifongique.

Annexe – A propos d'ESCCAP

ESCCAP (European Scientific Counsel Companion Animal Parasites) est une association indépendante d'utilité publique qui s'engage dans le développement de recommandations afin de garantir une démarche optimale dans la lutte et le traitement des parasites des chiens et des chats. Grâce à ces informations et conseils professionnels, le risque de parasitoses et leur propagation peuvent être réduits. Le but d'ESCCAP à long terme en Europe, est de mettre fin à la nuisance que ces parasites entraînent sur la santé et le bien-être des animaux et de l'homme.

Les parasites présents en Europe et leurs significations sont d'une grande variété. Les recommandations européennes d'ESCCAP résument cette variété et soulignent les différences qui existent entre les différentes parties d'Europe. Lorsque cela s'avère nécessaire, des mesures de lutte spécialisées sont recommandées.

ESCCAP est convaincue que:

- Les vétérinaires et les propriétaires d'animaux doivent prendre des mesures efficaces pour protéger leurs animaux domestiques d'une infestation parasitaire ainsi que pour prévenir les risques liés aux déplacements des animaux. En effet, ces déplacements peuvent provoquer des changements de situation épidémiologique dans un pays en introduisant de nouveaux parasites non endémiques.
- Les propriétaires d'animaux, les vétérinaires et les médecins devraient collaborer, afin de réduire les risques liés aux parasites à potentiel zoonotique.
- Les vétérinaires doivent être capables d'informer les propriétaires sur les risques liés aux infections parasitaires, les maladies qu'elles entraînent, ainsi que sur les mesures de lutte appropriées.
- Les vétérinaires doivent éduquer les propriétaires sur la question des parasites, afin de leur donner la possibilité de se comporter de manière responsable, dans le but de protéger non seulement la santé de leurs propres animaux mais également celle des autres animaux et de leur entourage.
- Les vétérinaires doivent réaliser les tests nécessaires afin d'identifier le statut parasitaire d'un animal, pour pouvoir garantir un conseil et une prise en charge individuels et adaptés.

Afin d'atteindre ces objectifs, ESCCAP propose ses recommandations en deux versions :

- En une version détaillée, destinée au corps médical vétérinaire.
- En une version résumée, destinée principalement aux propriétaires d'animaux.

Ces deux versions sont disponibles sur www.esscap.ch.

Clause de non-responsabilité:

Les données de ces recommandations sont fondées sur l'expérience et les connaissances des auteurs. Leur exactitude a été soigneusement contrôlée. Les auteurs et l'éditeur déclinent cependant toute responsabilité quant aux conséquences dues à une mauvaise interprétation de ces informations et ne fournissent en aucun cas de garantie. ESCCAP attire particulièrement l'attention sur le fait que les législations nationales et locales doivent toujours être prises en compte, lors de l'application de ces recommandations. Tous les dosages et indications nommés se basent sur les connaissances scientifiques actuelles. Toutefois, les vétérinaires sont priés de consulter les recommandations des fabricants en lisant les notices d'emballage.

Le travail d'ESCCAP en Suisse, ainsi que le service gratuit mis à disposition des vétérinaires sont rendus possibles grâce à nos sponsors. Nos remerciements sont adressés aux entreprises suivantes:



Lutte contre les dermatophytes chez les chiens et les chats

Adaptation du Guide de recommandations ESCCAP no. 2
pour la Suisse, août 2016

Editeur:
ESCCAP Secretariat
Malvern Hills Science Park, Geraldine Road, Malvern,
Worcestershire, WR14 3SZ, United Kingdom

Cette version est une traduction et adaptation suisse de la version originale du Guide d'ESCCAP.
Elle a été traduite et publiée avec l'aimable permission d'ESCCAP Europe.

Contact ESCCAP Suisse:
fp-consulting
Ausstellungsstrasse 36
CH-8005 Zurich
Tél: +41 44 271 06 00
Fax: +41 44 271 02 71
E-Mail: info@esccap.ch
Web: www.esccap.ch

En collaboration avec:
Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux SVK-ASMPA



Schweizerische Vereinigung für Kleintiermedizin
Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux
Associazione Svizzera per la Medicina dei Piccoli Animali
Swiss Association for Small Animal Medicine